

# LE DISPOSITIF D'AIDE FINANCIERE " BOURSE D'AIDE AUX PROJETS" DE LA VILLE DE LILLE

Le dispositif d'aide financière «Bourse d'aide aux projets» accompagne et soutient les initiatives et les engagements de jeunes en lien avec les réseaux d'acteurs et d'associations Lillois. La Ville de Lille vous apporte un soutien pédagogique et financier dans la réalisation de vos projets culturels, solidaires ou citoyens.

**La «bourse d'aide aux projets» a pour objectif de :**

- encourager une dynamique collective autour des projets locaux,
- mieux faire connaître les dispositifs de soutien et d'accompagnement existants à Lille,
- susciter des projets nouveaux, responsables et solidaires,
- valoriser l'engagement citoyen des jeunes Lillois.

Les conditions pour participer :

- Lillois de 16 à 25 ans, ou associations lilloises
- être présenté par des jeunes Lillois ou une association Lilloise
- doit concerner le territoire Lillois
- être novateur ou contenir de nouveaux paramètres d'un projet présenté précédemment
- bénéficier aux citoyens ou une association Lilloise lors de la finalisation du projet (recettes d'un événement reversées, collecte de dons, etc.)
- faire profiter les Lillois, pendant son déroulement. (Ex : découverte culturelle à l'étranger qui associe des jeunes d'un quartier Lillois)
- présenter un budget réaliste et équilibré

Le dossier de candidature doit être retiré au service jeunesse et il est recommandé de prendre un rendez-vous avec la Direction jeunesse pour se faire accompagner dans son élaboration.

L'aide peut être de 1 000 € maximum

<https://www.lille.fr/Jeune2/Le-dispositif-d-aide-financiere-Bourse-d-aide-aux-projets>

**Ville de Lille - Direction de la Jeunesse :**

Place Augustin Laurent

CS 30667

59033 - Lille Cedex

<https://www.lille.fr/>